



Suspension de prêt immobilier

Par **catou**, le **01/02/2016** à **15:34**

Bonjour,

Je passe en référé demain au TI afin de suspendre durant 2 ans mon prêt Immobilier. Or, ma banque demande 8 mois de suspension avec paiement des intérêts et plusieurs mandats de vente non exclusifs afin de vendre ma maison?

J'ai été licenciée en juillet 2015 et mon ex-compagnon en mai. Nous nous sommes séparés au mois d'août et il a pris un appartement. J'ai beaucoup plus de charges que de salaire, et surtout, je souhaite laisser à mes 2 enfants de 6 et 4 ans le temps de les préparer à un déménagement. je suis en CDD jusqu'en avril 2016 à un poste d'assistante commerciale. Ce délai de 8 mois est trop court pour me permettre de trouver une solution pour conserver ma maison.

Quels sont les arguments que je peux faire valoir, sachant que pour 110 €, le dossier devait passer en commission pour que ma banque ne m'accorde que 3 mois de suspension.

Merci pour votre précieuse aide.

Cordialement

Catou